

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Suite à une rencontre
de démarrage tenue le 17 mai**

**La MRC s'engage dans un Plan de développement
de sa zone agricole**

(Beauharnois – Le 22 mai 2013) C'est en présence d'une vingtaine de participants et partenaires concernés par l'agriculture et ses enjeux que la MRC de Beauharnois-Salaberry amorçait en date du 17 mai dernier le processus devant l'amener à se doter d'ici la prochaine année d'un Plan de développement de sa zone agricole (PDZA).

Cette démarche de planification fait notamment suite à l'entrée en vigueur en mars 2012 du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Cette dernière, alors inspirée par les projets-pilotes de PDZA réalisés à travers le Québec, soumettait à l'été 2012 aux MRC constituantes, de concert avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMROT), une proposition de subvention de l'ordre de 25 000 \$ pour la réalisation d'un outil de développement de la zone agricole.

L'automne suivant, la MRC de Beauharnois-Salaberry manifestait à la CMM son grand intérêt à réaliser cet exercice de planification et signait un protocole d'entente. Tout au cours de l'hiver et du printemps 2013, un plan de travail a alors été élaboré et un recueil statistique a été complété, de sorte à pouvoir lancer officiellement le processus vendredi dernier.

Pour l'occasion, agriculteurs, élus municipaux, délégués d'organismes de développement et représentants de l'UPA, de la CMM et du MAPAQ s'étaient donnés rendez-vous pour cette rencontre de démarrage.

- Un patrimoine collectif qu'il nous faut préserver –

Il faut par ailleurs préciser que cette démarche de planification s'inscrit également dans le cadre d'objectifs gouvernementaux. En effet, en vertu du livre vert pour une politique

bioalimentaire dévoilé au mois de juin 2011, et plus récemment en lien avec la Politique de souveraineté alimentaire du gouvernement du Québec, la volonté de préserver notre patrimoine collectif qu'est l'agriculture ne peut s'exprimer plus clairement.

- Qu'est-ce qu'un PDZA ? -

Dans ce contexte, le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) revêt son importance pour un territoire comme celui de la MRC de Beauharnois-Salaberry, dans la mesure où 77 % de sa superficie est classée en zone agricole.

Cet exercice, réalisé par la MRC en concertation avec les acteurs du milieu, a pour objectif ultime de soutenir les initiatives locales afin de favoriser le développement des activités agricoles et ainsi améliorer la qualité de vie de la collectivité. Le PDZA permet de plus à une MRC qui le souhaite d'enrichir et de bonifier son schéma d'aménagement et de développement, d'ailleurs en cours de révision pour la MRC de Beauharnois-Salaberry.

- Les avantages d'un PDZA -

Selon le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la mise en valeur de la zone agricole par l'agriculture est la meilleure façon d'assurer le développement et la pérennité des activités agricoles, d'atténuer les pressions de l'urbanisation et de favoriser la vitalité du territoire.

À terme, le PDZA doit notamment permettre la mise en valeur des entreprises agricoles et de leurs produits, l'accroissement et la diversification des productions et le développement des activités complémentaires à l'agriculture, telles que l'agrotourisme et la transformation à la ferme.

- Réinventer l'agriculture et l'amener vers de nouveaux horizons -

Comme le mentionne en conclusion M. Gaétan Ménard, représentant désigné du conseil de la MRC de Beauharnois-Salaberry dans le cadre de ce processus : *« Il ne faut pas perdre de vue que l'agriculture participe à la qualité de vie des communautés par ses fonctions sociale, environnementale et économique. Si l'on soutient son plein potentiel, on assurera du même élan la pérennité du territoire agricole pour les générations futures et contribuera à sa vitalité. Une démarche comme celle que nous venons d'amorcer s'avère donc primordiale, dans la mesure où elle nous permettra de nous doter d'un outil de développement qui nous offrira l'opportunité de réinventer notre industrie agricole et de l'amener vers de nouveaux horizons ».*

MRC de Beauharnois-Salaberry